

**Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette
17 Novembre 2010 - Ecole élémentaire 11, rue Henri NOGUERES**

- Réunion animée par Jérôme AMORY, élu du 19^{ème} et délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette
- En présence de François DAGNAUD, Premier Adjoint au Maire du 19^{ème}; Mao PENINO, conseiller délégué chargé des relations avec les corps de sécurité, de la prévention et du civisme; Christophe NAJEM, conseiller délégué chargé de la santé et de la lutte contre la toxicomanie.
- Et la participation de M. Pierre LEYRIT, Directeur de la Coordination Toxicomanie 18^{ème} - 19^{ème}; M. Yves LAFILLE, Commissaire-adjoint du 19^{ème} arrondissement; Mme Marguerite ARENE, responsable de la Mission Prévention des Toxicomanies de la Ville de Paris.

Renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation

Chaque Conseil de quartier comporte un groupe d'animation composé de trois collèges de 7 personnes : un collège d'habitants volontaires tirés au sort publiquement, un collège de représentants associatifs et un collège de représentants désignés par le Conseil d'Arrondissement. Le mandat de 2 ans du collège des habitants vient à échéance à la fin de l'année, c'est pourquoi **son renouvellement sera effectué lors de la réunion publique du 13 décembre**. On procédera en effet au **tirage au sort des personnes volontaires** qui auront présenté leur candidature en début de séance. Les habitants souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier sont donc invités à participer à cette réunion.

Comment faire face à la présence de drogues dans le quartier ?

- Présentation de la situation

Vers 1995, de très nombreux consommateurs de drogues fréquentaient la place de la Bataille de Stalingrad (400 à 600) avant d'être évacués. Ce lieu est redevenu un lieu de consommation de drogue suite à l'évacuation par les forces de police du squat de la Brèche à Saint-Denis (sans accompagnement sanitaire suffisant), la fermeture du grand squat de la Commanderie, les bouleversements urbains des Portes de Paris.

Aujourd'hui, la situation est très différente, 30 à 60 usagers sont présents sur le site, en majorité des hommes, consommant du crack pour la plupart.

- Présentation de la **Coordination Toxicomanie 18 - 19^{ème}**, par le Directeur Pierre LEYRIT

Créée il y a une dizaine d'années dans le 18^{ème} arrondissement suite aux problèmes générés par la consommation de drogues. Trois axes d'actions :

- **Politique d'accompagnement médico-social** : amoindrir les situations de grande exclusion, encourager les démarches de soins, apporter un soutien médical et sanitaire. Partenariat avec les dispositifs associatifs (Gaïa, Charonne, Espoir Goutte d'Or) ou hospitaliers (Lariboisière, Bichat, EPS Maison Blanche). Malheureusement, la question de l'hébergement n'est pas résolue actuellement par les politiques publiques.
- **Aider les riverains** à appréhender certaines situations causées par la présence de consommateurs de drogues de la manière la plus pacifique possible : intrusion dans les halls d'immeuble, confrontations à des personnes dont l'état de conscience est modifié.
- **Veille active sur le terrain**, en lien avec les facteurs/gardiens d'immeuble/services municipaux pour repérer les lieux occupés par des usagers de drogue.

Les travailleurs sociaux de l'association sont sur le terrain 20h par semaine.

- Intervention de **M. Lafille, commissaire adjoint du 19^{ème} arrondissement**

Le crack est un dérivé de cocaïne, très facile à fabriquer, qui provoque immédiatement une très forte dépendance. Il peut être produit dans une cuisine avec peu de matériel d'où la difficulté de démanteler le trafic. Les services de police ciblent donc en priorité les filières de cocaïne pour, par ricochet, mettre un terme à la production de crack.

Le trafic s'est établi visiblement aux alentours de la rue Pierre Reverdy et implique de nombreux mineurs. Le problème est l'absence de brigade des stupéfiants affectée dans le quartier. M. Lafille fait part de son souhait de bénéficier du renfort d'une compagnie de CRS pour la nuit.

- Présentation de la Mission Prévention des Toxicomanies par Marguerite ARENE

Service de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé du département de Paris, mène des actions de prévention et d'information sur les addictions (alcool, drogue, écrans...) auprès de différents publics : parents, enfants, professeurs, infirmiers...

Exemples d'actions de sensibilisation : diffusion d'un agenda par la Ligue contre le cancer, campagne « Fêtez clairs, la cuite c'est pas automatique ».

Réactions et témoignages :

De nombreuses réactions laissent transparaître un sentiment de découragement et d'exaspération par rapport à cette situation.

- *Témoignage d'un habitant de l'avenue Jean Jaurès : un jeune trafiquant de drogue a habité son immeuble avant d'être arrêté par la brigade des stupéfiants puis incarcéré. Les gens avaient peur de rentrer chez eux. Aujourd'hui, il est très fréquent d'être abordé de manière agressive par des consommateurs réclamant de l'argent. Etant donné ces conditions, il songe à quitter le quartier. Toutefois, le réaménagement de la rotonde est une bonne chose car cela va créer de l'animation sur la place, comme l'a fait la présence des cinémas et restaurants sur les berges du canal.*
- *La responsable du conseil syndical d'une copropriété du quartier rapporte que le hall de son immeuble et les escaliers sont régulièrement occupés par des personnes sans-abri. Elle constate également qu'un terrain voisin en cours de réaménagement est sans cesse occupé et dégradé.*
- *Témoignage ému d'une personne qui envisage de quitter le quartier même si elle le trouve magnifique car elle a déjà subi une agression, elle n'ose plus se promener. Les services de police et de la Ville ont beau faire leur travail, les nuisances causées par la présence de la drogue sur le Bassin de la Villette demeurent.*
- *Intervention de l'ACERMA (Association pour la Communication l'Espace et la Réinsertion des Malades Addictifs - 22 quai de la Loire) qui propose de nombreuses activités culturelles à des malades addictifs en complément des soins afin de les stabiliser et leur permettre de retrouver une vie sociale. (Pour plus d'infos : http://www.acerma.org/quai_des_lunes/index.php)*
- *Les vendeurs sont souvent mineurs, pourquoi ne sont-ils pas à l'école ?*
- *Pourquoi n'y a-t-il pas d'arrêté municipal comme sur le canal Saint-Martin ? (interdiction de vente et consommation d'alcool entre 21h et 7h)*

Mao PENINOU : La déscolarisation touche beaucoup l'arrondissement (environ une centaine de jeunes de moins de 16 ans), notamment à la suite d'exclusions et dès la primaire.

En parallèle, la délinquance touche des mineurs de plus en plus jeunes; phénomène encouragé par le fait que l'âge de la responsabilité pénale ne cesse de baisser. L'appât des gains engendrés par le trafic de drogue motive également la jeune délinquance.

Un centre d'accueil prend en charge les jeunes déscolarisés.

Concernant cet arrêté, il est peu efficace car très difficile à faire appliquer (manque d'agents pour la verbalisation). De plus, il est nécessaire de garder une vie nocturne dans le quartier pour éloigner l'insécurité.

La solution n'est pas simplement d'évacuer les consommateurs de drogue par la force comme il a été fait en 1995 ici et en 2009 à Saint-Denis, car cela déplace le problème mais ne le traite pas, donc ils reviendront.

Le travail des associations sur le quartier est primordial, notamment l'action de « Cafézoïde » sur le jeune public, ou encore de l'Association sportive Laumière sur la cité Reverdy.

Christophe NAJEM explique que les questions de santé et de toxicomanie sont des compétences de l'Etat. La Ville de Paris assure tout de même un rôle de prévention, réduction des risques, accès au sevrage avec l'aide des associations présentées auparavant.


Une cellule de veille locale alliant le Commissariat du 19^e, les acteurs sanitaires et sociaux (associatifs et institutionnels), les services de la Ville (DASES, Direction de la Propreté et de l'Environnement et Direction de la Prévention et de la Protection) et la Mairie du 19^e doit être mise en place. Elle se réunira tous les mois pour faire le point sur la situation et envisager des interventions adaptées.

François Dagnaud :

La Mairie du 19^e est consciente de la situation dans le quartier, même si aucune solution miracle n'existe. Elle fait pression auprès de la Préfecture de Police pour renforcer les moyens de police sur le périmètre, qui ne sont actuellement pas à la hauteur du problème. Par ailleurs, la politique du gouvernement est de revoir à la baisse les effectifs de policiers, notamment en ne remplaçant qu'un agent partant en retraite sur deux.

Report au prochain Conseil de quartier

Le temps consacré à ce sujet ayant consommé l'essentiel du temps imparti à la tenue du Conseil de quartier, les points non traités de l'ordre du jour (« comment animer sans déranger » et « la question des populations en errance ») ainsi que les questions diverses sont renvoyés à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier qui se tiendra le 13 décembre.

Bureau des Conseils de quartier 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85 5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris www.mairie19.paris.fr	 <p>Vivre Ensemble dans le 19^e JE PARTICIPE !</p>
---	---

